

COMMISSION D'ANNEXION

Compte-rendu de l'assemblée du 25 mars

Sont présents: MM. les échevins Lavallée, président, DeSerres, Marchand, Proulx et Paquin.

Sont aussi présents M. l'échevin Vallières et les messieurs suivants, faisant partie de la délégation de la ville de Saint-Henri, à savoir: M. le chanoine Décarie, curé, M. le maire Guay, MM. les échevins J. Ethier et J. Villeneuve, MM. O. David, Dr. Létourneau, Dr. A. A. Bernard et L. N. Senécal, greffier de la ville de Saint-Henri.

M. le président lit, pour l'information des membres de la Commission, le projet de règlement préparé en 1900 pour l'annexion de Saint-Henri.

Après discussion, il est entendu que la ville de Saint-Henri fera parvenir à la Ville de Montréal, dans le plus court délai possible, un état détaillé et complet, indiquant l'actif et le passif de ladite ville de Saint-Henri, au 31 décembre, 1904, les obligations contractées depuis le 1er janvier 1905, la dette consolidée et la dette flottante, le revenu annuel, le montant de la propriété imposable (imposée et exempte de taxe), le montant de la propriété imposable, mais exempte temporairement de taxe, la date de l'expiration de chacune des exemptions, les différents privilèges ou franchises accordés à des compagnies, sociétés ou personnes, avec copie des contrats ou règlements passés avec telles compagnies, sociétés ou personnes, et, particulièrement, le contrat avec la compagnie dite "The Montreal Water & Power Co." et tous autres contrats ou documents liant la ville de Saint-Henri à des compagnies, sociétés ou personnes.

Il est entendu, de plus, que l'annexion projetée sera une annexion pure et simple, aux deux seules conditions suivantes:

- 1° La ville de Saint-Henri sera constituée en un quartier de la Ville de Montréal, lequel quartier sera représenté par deux échevins, au Conseil de ladite Ville de Montréal;
- 2° Il sera fait, au règlement décrétant l'annexion, un proviso relatif aux employés de la ville de Saint-Henri.

Adjournement.

J. E. GAUTHIER,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de l'assemblée spéciale du 27 mars

Son Honneur le Maire H. Laporte occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Gallery, Ames, Wilson, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin, Duquette et Major.

REQUETES, ETC.

1. Du greffier de la Ville et de l'inspecteur de la Ville répondant à des questions posées par le Conseil le 20 mars, 1905, au sujet d'un certain trottoir, sur la rue Saint-Antoine ouest.
2. Des contribuables du quartier Saint-Jean-Baptiste demandant un service de chars amélioré sur la rue Rachel.
3. De l'Imperial Oil Co., se plaignant de l'état des rues.
Référé à la Commission de la Voirie.
4. De James Skelly protestant contre le règlement de la fermeture à bonne heure.
5. Des maîtres-boulangers demandant que le règlement *re* pain ne soit pas amendé.
Référé à la Commission de Police.
6. Des avocats de la Ville répondant à certaines questions concernant la procédure devant le Conseil.

ANNEXATION COMMITTEE

Report of Meeting, held the 25th of March.

Present: Ald. Lavallée, chairman, DeSerres, Marchand, Proulx and Paquin.

There were also in attendance Ald. Vallières and the following gentlemen, forming a delegation from the City of St. Henry: Rev. Canon Décarie, curate, Mayor Guay, Ald. J. Ethier, J. Villeneuve, O. David, Dr. Létourneau, Dr. A. A. Bernard, and L. N. Senécal, city clerk of St. Henry.

Mr. chairman read, for the information of the members of the Committee, the proposed by-law drafted in 1900 for the annexation of St. Henry.

After discussion, it was agreed that the city of St. Henry should forward to the City of Montreal, as soon as possible, a complete and detailed statement, showing the assets and liabilities of said city of St. Henry, up to December 1904; the contracts made since the 1st of January 1905, the consolidated debt and the floating debt, the annual income, the amount of assessable property (assessed and exempt from taxation), the amount of assessable property assessed, but temporarily exempt from taxation, the date on which said exemption terminate, the different privileges or franchises granted to companies, associations or persons, with copy of the deeds or by-laws enacted with said companies, associations or persons, and, especially, the deed with the company named: "The Montreal Water & Power Co.," and all other contracts or documents binding the city of St. Henry to companies, associations or persons.

It was, moreover, agreed that the proposed annexation must be an unconditional annexation, with, however, the two following conditions:

- 1° The city of St. Henry shall be constituted a ward of the City of Montreal, which ward shall be represented by two aldermen in the Council of the said City of Montreal;
- 2° In the by-law enacting the proposed annexation, there shall be a proviso concerning the civic employees of the city of St. Henry.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of Special Meeting, held the 27th of March.

His Worship the Mayor H. Laporte, in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Gallery, Ames, Wilson, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin, Duquette and Major.

PETITIONS, ETC.

1. From City Clerk and City Surveyor replying to questions put by Council on 20th March, 1905, anent a certain sidewalk on St. Catherine street, west.
2. From ratepayers St. Jean-Baptiste ward for an improved car service on Rachel street.
3. From Imperial Oil Co., complaining of the condition of the streets.
Referred to the Road Committee.
4. From James Kelly complaining of the early closing by-law.
5. From master bakers, asking that the by-law *re* bread be not amended.
Referred to the Police Committee.
6. From City Attorneys replying to certain questions, concerning procedure in Council.